

# Le ROUGE & LE VERT

LE JOURNAL DE L'ADES

Janvier - mars 2006 • N°100 • 2

## SOMMAIRE

TEOM Non à l'hypocrisie, non à la hausse !	p.1
COLLECTIVITÉS LOCALES La santé financière des collectivités	p.2
DÉMOCRATIE LOCALE ET MAÎTRISE SOCIALE DES NANOTECHNOLOGIES Les publics grenoblois peuvent-ils participer aux choix scientifiques et techniques ?	p.3
SOCIAL La situation sanitaire et sociale se dégrade vite	p.3
ATMOSPHÈRE Vous voulez augmenter les bouchons, choisissez la rocade Nord !	p.4
ASSOCIATIONS Le Centre d'Information Inter-Peuples a 25 ans	p.4

PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR

Grenoble CTC

Dispensé de timbrage

LE ROUGE & LE VERT  
12 rue Voltaire  
38000 Grenoble

DÉPOSÉ LE :

## Rocade nord : halte aux illusions !

La rocade Nord (tunnel sous la Bastille) a été proposée dans le plan de déplacements urbain (PDU), non pas pour résoudre les embouteillages d'entrée et sortie de l'agglomération, mais pour compenser la diminution de la capacité des grands boulevards avec la 3<sup>e</sup> ligne de tram et permettre de diminuer l'offre de voirie de 10% dans l'agglomération pour développer les transports en commun en site propre. Elle a été prévue gratuite pour assurer au mieux cette fonction de transfert de circulation et entièrement souterraine, ceci pour essayer de minimiser les atteintes à l'environnement (bruit et pollution), avec la promesse de traiter les gaz d'échappement des cheminées de ventilation. Elle a été acceptée dans le PDU pour un prix de 2 milliards (francs 2000) !

Les écologistes ont combattu, seuls, cette proposition car ils savaient très bien - comme l'enquête publique l'a indiqué - que son coût serait au moins le double, qu'il y aurait des problèmes de faisabilité technique importants et que cette nouvelle voirie serait un encouragement aux automobilistes et un appel pour la poursuite de la péri-urbanisation. Par une politique volontariste des alternatives il serait possible d'arriver à un meilleur résultat sans la rocade à condition qu'il y ait de l'argent disponible. Tout million ou milliard mis dans la rocade manquera pour des solutions alternatives et efficaces à l'engorgement de l'agglomération. Maintenant, l'idée nouvelle consiste à essayer de vendre la rocade pour résoudre les problèmes d'entrée et sortie d'agglomération, en contradiction complète avec le PDU et toutes les études sérieuses (cf. p.4). Encore une fois, les élus se laissent aller à la facilité, prêts à céder aux pressions des lobbies, notamment du BTP.

La seule solution est celle du renforcement des alternatives à la voiture, permettant à la fois une amélioration des conditions de déplacements et une lutte contre la pollution atmosphérique qui tue et rend malade.

Le bureau de l'ADES

## TEOM

### Non à l'hypocrisie, non à la hausse !

La ville avait besoin d'augmenter un peu ses impôts (elle les avait moins augmenté que l'inflation depuis 1995) pour compenser des pertes de recettes provenant de la Métro et de l'État. Elle a profité du transfert de compétence de la collecte des ordures ménagères à la Métro pour augmenter ses recettes de 4 M, soit l'équivalent d'une augmentation de 4,3% des impôts locaux de la ville.

Si elle n'avait pas eu besoin de cette somme, elle aurait dû diminuer ses impôts puisqu'elle n'avait plus les charges correspondantes.

Grâce à la forte pression des écologistes : le taux de TEOM a été fixé le plus bas de toute l'agglomération et une compensation a été mise en place pour aider les ménages en difficulté, le maire ayant proposé que ce soit le CCAS qui gère cette compensation.

Le choix d'augmenter les impôts via la TEOM, et non une augmentation via la taxe d'habitation, avait pour raison de rendre moins visible cette augmentation ; la TEOM étant prélevée par la Métro sur la taxe foncière, elle ne l'était pas par la ville, c'était une augmentation indirecte. D'ailleurs, la communication de la ville sur cette question est des plus alambiquée, montrant bien cette gêne d'affronter clairement cette augmentation.

Visiblement de nombreux élus pensaient que tout allait se passer sans problème, et ils pensaient que peu de personnes iraient frapper à la porte du CCAS. Or, l'augmentation des charges et du coût

de la vie fait que la moindre augmentation est vécue comme difficile par de très nombreuses familles.

Certains élus, très hypocrites, sont d'accord pour augmenter les impôts, mais il ne faut pas que ça se sache. Un bailleur social a informé ses locataires de la proposition de compensation financière du maire pour les ménages en difficulté. Vous n'imaginez pas les protestations des hypocrites qui pourtant avaient voté pour cette décision !

Le CCAS traîne visiblement les pieds. Serait-il en désaccord avec le Maire ?

Même si la solution de passer par le CCAS n'est pas la meilleure, il faut l'appliquer correctement jusqu'à ce qu'un autre mécanisme voie le jour et peut être augmenter le montant de la compensation si nécessaire.

Cette compensation a été un engagement très clair du maire lors des votes des budgets 2005 et 2006 de la Ville, le bilan public va devoir en être fait rapidement.

Maintenant, la priorité est de se mobiliser pour éviter les augmentations (6% plus l'inflation) prévues de la TEOM par la Métro, qu'elle veut voter en mars. Les élus écologistes à la Métro ont fait parvenir à tous les élus municipaux une lettre ouverte les alertant de nouveau sur la situation financière alarmante de la Métro.

Il n'est pas acceptable de voir les charges du service public de collecte des ordures ménagères, estimées à 15 M en 2004, passer à plus de 16 M début 2005 et en un an atteindre presque 19 M !

Les effets d'échelle annoncés ne sont pas au rendez-vous et il y a des affichages de dépenses qui sont volontairement surévalués pour justifier une augmentation de la TEOM.

LE ROUGE & LE VERT  
n°100  
janvier  
février  
2006  
• p.1

# La santé financière des collectivités

En ce début d'année, faisons un point rapide de l'état des finances des collectivités.

Curieusement, ce ne sont pas les collectivités les plus fragiles financièrement qui augmentent le plus leurs impôts !

## Ville de Grenoble : une situation plutôt stabilisée

La ville vit avec la dette très lourde héritée des années de corruption. Les élus écologistes ont toujours bataillé pour éviter d'approfondir ce trou légué aux générations futures. Ces dernières années, une petite dérive a eu lieu, elle est maintenant stoppée.

Une politique fiscale très raisonnable : depuis 1995, on peut dire que les taux des impôts locaux n'ont pratiquement pas changé et comme l'actualisation des bases est systématiquement inférieure à l'inflation, la pression fiscale a plutôt diminué.

À part l'année 2005 qui a vu l'instauration de la TEOM – équivalente à une augmentation des impôts – l'augmentation des taxes locales a été limitée au strict minimum grâce à la forte pression des élus écologistes et une vigilance permanente. L'année 2005 devrait d'ailleurs voir une légère baisse de la dette du budget principal et une stabilisation de la dette globale (budget principal et budgets annexes).

Les évolutions dans les priorités politiques pour plus de solidarité imposées par les écologistes a permis un budget 2006 plutôt acceptable et nous veillerons à son application.

## CCAS : attention au dérapage !

Depuis quelque temps le CCAS réinvestit fortement d'où une augmentation de son endettement. Cela risque de poser de sérieux problèmes à terme car l'autofinancement va vite devenir insuffisant. Il faudrait que la ville s'en inquiète puisque c'est elle qui équilibre par sa subvention (plus de 19 M ) le budget du CCAS. Et ce d'autant plus que le conseil général va diminuer certaines subventions en 2006, montrant un désengagement inquiétant dans sa politique sociale.

## La Métro : le gros point noir

Alors que la Métro avait une situation financière saine lors de sa création, lentement mais sûrement elle arrive dans le rouge vif. Elle n'a pas su prévoir et digérer sa croissance rapide. Le niveau de sa dette a dépassé le seuil du sur-endettement (le fameux ratio dette en capital divisé par l'épargne brute dépasse les 15 ans) et ce n'est pas près de s'arrêter puisque les dépenses d'investissements des années à venir sont disproportionnées par rapport aux possibilités budgétaires. Pour la première année, la Métro a besoin d'expédients pour boucler son budget de fonctionnement (« hold-up » de 3 M sur le budget de l'assainissement).

Elle ne peut pas augmenter son taux de taxe professionnelle, car ce dernier est encadré par les évolutions des taux des impôts locaux des communes qui évoluent très peu. Il ne lui reste que la TEOM et elle essaye de l'augmenter en inscrivant des dépenses virtuelles dans ses charges. Les maires et les élus des communes vont-ils enfin réagir face à cette situation qui aura des répercussions très négatives sur les finances communales dans les années à venir ? Car si il y a un réel désengagement de l'État, il y a aussi un risque très fort de désengagement de la Métro dans ses compensations et ses concours aux communes.

## Conseil général : une situation très confortable

Alors que Grenoble et la Métro ont un autofinancement nul ou négatif, le conseil général est l'un des moins endettés de France. Il affiche une santé financière à la limite de la provocation. Il se permet de payer « cash » les investissements de Minatec, sans aucun emprunt ! En effet, il a une épargne nette de 150 M et une dette en capital quasi nulle. Et pourtant, il augmente ses impôts de manière continue.

Il y a bien sûr des raisons à cela, avec tout ce que l'État lui transfère, il va avoir des augmentations fortes de charges sans compensation totale en recettes. Mais il pourrait étaler cela sur de nombreuses années en dimi-

nuant progressivement l'épargne, en empruntant sur de longues durées pour les investissements de long terme. Les augmentations d'impôts ne sont cependant pas légitimes (encore 5% d'augmentation des taux pour 2006), d'autant plus qu'il fait des économies dans la politique sociale qui devrait être la priorité des priorités. Au lieu de faire des coups médiatiques (Ysis, tunnel sous la Bastille), le président devrait revenir aux fondamentaux de ses compétences et abandonner des politiques dispendieuses et inefficaces, comme les subventions aux entreprises sans contrepartie, combattues par les élus Verts lors du récent vote du budget.

## SMTC : endetté pour longtemps, attention à l'avenir

La réalisation de la 3<sup>e</sup> ligne de tram a évidemment fortement endetté le SMTC. La question se pose : est-ce que ce dernier va être capable de poursuivre une politique dynamique pour les transports publics ?

Attention, l'engagement de la Métro et du conseil général à augmenter de 5% au dessus de l'inflation leur subvention au SMTC doit être impérativement maintenu. Or, il y a des tentatives, pour l'instant sans lendemain, pour limiter ces versements. Les difficultés financières se font déjà sentir : le SMTC a décidé que la SEMITAG devait faire vieillir plus longtemps les bus, au risque d'avoir un service rendu qui ira en se dégradant et la politique d'investissement sur les prolongements des lignes de tram est repoussée dans le temps. Encore une situation à suivre avec vigilance.

## La région : une situation agréable, mais vigilance

La région est peu endettée et surtout pour une durée courte. Elle a de bons projets qui vont exiger des investissements lourds notamment dans le ferroviaire et les lycées. Comme toutes les collectivités, elle veut faire plaisir à tout le monde et certaines politiques (notamment économique) sont à freiner. Sa capacité d'autofinancement est bonne mais elle peut vite se dégrader. Elle pourrait éviter d'augmenter autant ses impôts (7% d'augmentation des taux en 2006) en faisant des économies substantielles sur certaines politiques.

## Conclusion

Face aux difficultés de plus en plus importantes pour une grande partie des populations, et à l'injustice profonde de la fiscalité locale, une bonne politique consiste à tout faire pour éviter des augmentations des taux des impôts et obliger ainsi à faire des choix politiques clairs. Priorité au développement des services publics essentiels qui sont la base de la solidarité et des leviers fondamentaux pour aider à mieux vivre demain. Il faut faire des choix en diminuant les dépenses dans les secteurs secondaires, et faire des perspectives financières sur 5 à 10 ans pour vérifier l'équilibre financier de la collectivité.

Lors des échéances nationales de 2007, il faudra imposer que soit mise en place une réforme de la fiscalité locale qui prenne en compte le niveau des revenus des ménages et la réalité du marché immobilier. Ainsi, l'impôt local pourrait redevenir l'outil efficace de la solidarité qu'il n'est plus.

## Carignon, toujours menteur !

Voilà ce que vous pouvez lire sur le site internet du corrompu :

« Étant un des rares élus à avoir payé une dette à la société pour le financement politique dont tout le monde a bénéficié, je suis en règle avec la loi. Je n'accepte donc aucune leçon de quiconque. »

Gros mensonge, la justice ayant refusé de le condamner pour financement politique puisqu'il s'agissait ni plus ni moins que d'enrichissement personnel :

« Les dépenses engagées n'ont servi qu'aux ambitions personnelles d'Alain Carignon et de Jean-Louis Dutaret et non au financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis et groupements politiques, et ne ressortent pas des lois d'amnistie invoquées. [...] Alain Carignon et Jean-Louis Dutaret ne peuvent soutenir une absence d'enrichissement personnel de leur part, alors qu'ils ont bénéficié d'avantages matériels qui ont évité un appauvrissement de leur patrimoine » (Cour appel Lyon 9.07.1996).

« La concession du service de l'eau de la ville de Grenoble a été attribuée par Alain Carignon, à la société COGESE filiale commune du groupe Merlin et de la Société Lyonnaise des Eaux uniquement parce qu'elle était en mesure de procurer au maire les dons et avantages personnels promis. » (Cour de cassation 8.04.1999).

## Signez l'appel de Paris

Se mobiliser pour la santé et l'environnement, c'est le but de « l'Appel de Paris » qui veut récolter un million de signatures à l'échelle européenne. C'est une déclaration internationale sur les dangers sanitaires de la pollution chimique, signée par de nombreux médecins, chercheurs et citoyens. Cet appel insiste sur le fait que le développement de nombreuses maladies actuelles est conséquence de la dégradation de l'environnement, que la pollution chimique constitue une menace grave pour l'enfant et la survie de l'humanité. Il propose des mesures pour interdire les produits dangereux, d'adopter des normes toxicologiques internationales, d'appliquer le principe de précaution vis-à-vis des produits dont on ne connaît pas l'impact sur la santé, renforcer le programme Enregistrement, Evaluation, Autorisation des Substances Chimiques (REACH). Pour signer cet appel :

<http://appel.artac.info/>

## Coup de chauffe à la Compagnie

L'ADES a demandé au maire de faire constater par la justice administrative, la nullité du contrat qui lie la ville à la Compagnie de chauffage et de mettre en place des tarifs légaux pour ce service public. Pour l'instant pas de réponse. C'est public et officiel (le Dauphiné Libéré du 5 février), les tarifs pratiqués à Vigny Musset vont revenir dans la norme des tarifs pratiqués ailleurs.

Grâce à notre action déterminée, lentement mais sûrement, le service public de chauffage urbain va trouver une gestion plus conforme à celle d'un service public soucieux de travailler au meilleur prix pour tous les usagers.

La politique gouvernementale actuelle est très négative, en effet il y a des compensations prévues face à la hausse des prix pour les usagers individuels du gaz fourni par GDF, par contre rien pour les services publics de chauffage collectif ou pour le gaz fourni à GEG.

Par contre l'Europe va venir au secours des usagers du chauffage urbain en autorisant une TVA à 5,5%, soit une baisse de 3,5% sur la facture.

## GRAND STADE

### Arrêtons les frais !

La Cour administrative d'appel de Lyon vient de considérer que les permis de construire du stade et du parking étaient périmés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005 et n'avaient donc plus d'existence. Cette ordonnance du juge des référés confirme que ce dossier est bien malade. Nous contestons depuis le début cette construction qui ne répond pas à l'intérêt général, trop chère et mal placée. Cette ordonnance démontre encore une fois que ce dossier était très mal géré par la Métro : incapable de tenir compte des oppositions qui se sont déclarées et laissant dériver les prix et les délais. Au départ le stade était annoncé pour être livré fin 2004 à un coût inférieur à la moitié du coût

actuel pour un stade plus grand. La péremption des permis est la conséquence des négociations prolongées avec les entreprises pour passer les marchés de construction.

#### Les travaux doivent être arrêtés immédiatement

Les marchés de gros œuvre ont été passés sur la base de permis périmés, ils doivent être immédiatement retirés.

Nos élus ont d'ailleurs déposé des recours contre ces marchés, car les procédures du code des marchés publics n'ont pas été respectées.

Une conséquence positive immédiate : la Métro

va pouvoir faire des économies dans son budget 2006 et le Président ne devra donc pas ponctionner de 3 millions d'Euros le budget annexe de l'assainissement pour équilibrer le budget principal ; ce qui aurait constitué une soustraction en prenant dans la poche des usagers de l'eau au lieu de faire des économies absolument nécessaires pour sauvegarder l'avenir.

L'ADES et le groupe des élus continueront à s'opposer à ce projet et demandent que la Métro et la Ville l'abandonnent une fois pour toutes. Ce projet ne répond qu'à des intérêts privés et constitue un gaspillage d'argent public.

## Votation citoyenne : un oui massif !

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, les Grenoblois étaient appelés à voter pour soutenir la revendication importante d'accorder les mêmes droits aux résidents étrangers non-communautaires qu'aux communautaires. Cette année, cette votation s'est déroulée dans une centaine de villes. Évidemment, ce sont ceux qui militent pour cette avancée démocratique qui se déplacent et s'expriment. Il n'est donc pas étonnant que le oui l'ait massivement emporté (94%). Maintenant, il faut passer à un stade supérieur et profiter des échéances nationales de 2007 pour que les candidats à la présidentielle et aux législatives s'engagent clairement à soutenir un projet de loi qui donne le droit de vote aux élections locales aux résidents étrangers non-communautaires à partir du moment où ils résident depuis quelques années dans notre pays. À Grenoble, l'existence du Conseil consultatif des résidents étrangers, montre que de nombreux résidents étrangers aspirent à participer pleinement à la vie locale et le fait de ne pas pouvoir voter ou être éligibles les transforme en citoyens de seconde zone. Il faut supprimer le plus vite possible cet apartheid démocratique.

## Un ancien adjoint du corrompu en justice

Aziz Sahiri, ancien adjoint de Carignon, à la délinquance (sic), porte-drapeau national de l'UMP sur la crise des banlieues qui délivrait les conseils de civisme contre les violences sur les plateaux de télévision, est passé en procès pour avoir menacé un automobiliste avec un pistolet et détention illégale de nombreuses armes à feu et munitions. Il a été condamné à 18 mois avec sursis et deux ans d'interdiction de droits civiques, civils et familiaux. La liste des adjoints de Carignon qui ont eu affaire à la justice s'allonge démesurément.

## Doublement de la conduite d'eau du Grésivaudan

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport sur le projet d'adduction d'eau supplémentaire pour les industriels du Grésivaudan, le 20 décembre 2005.

Ce rapport est intéressant à plusieurs titres. Il donne raison sur des points importants au COERG, collectif d'association ayant mené la mobilisation contre ce projet, même s'il n'en partage pas les conclusions.

- Les estimations de consommation de 25 500 m<sup>3</sup>/jour ne seront pas atteintes en 2020 mais en 2025 ou 2027. Qui peut dire où seront ces entreprises dans 20 ans ?

- La sécurisation du réseau n'est pas réalisée entre Eybens et Gières et il faudrait que le SIERG et la REG règlent rapidement ce problème.

- Le coût du projet est plutôt de 23 M HT que les 18,5 annoncés.

- Le prix de l'eau aux usagers du SIERG pourrait augmenter de 16%, contrairement à l'affirmation du SIERG qui annonçait qu'il n'y aurait pas d'impact sur le prix.

- Le SIERG a confirmé qu'il ne ferait pas les travaux s'il n'avait pas, pour ses emprunts, les garanties des collectivités touchant la taxe professionnelle, au cas où les industriels ne consommeraient pas l'eau prévue.

Il a donné un avis favorable avec une réserve, qu'il y ait production d'une étude économique détaillée sur ce projet. Au vu de ces informations, il est temps pour le Préfet de reprendre l'affaire en main et d'examiner la meilleure solution conforme à l'intérêt général. En tous cas, le projet SIERG ne répond pas à cette exigence.

# Les publics grenoblois peuvent-ils participer aux choix scientifiques et techniques ?

C'est le titre du rapport du groupe de travail missionné par la Métro, rendu le 22 septembre 2005 (lire la version intégrale sur notre site internet – <http://www.ades-grenoble.org> – Il s'agit d'une réflexion sur les rapports entre décisions politiques et démocratie, qui a été menée par des personnes non liées à la vie locale.

Les auteurs rappellent que seuls les écologistes se sont opposés aux décisions avant même que la polémique publique s'amplifie (voir les votes à la Métro du groupe des élus). Ils analysent de manière très critique le fonctionnement du Conseil de la Métro (ce qui est aussi valable pour les autres assemblées locales).

« Dans ce type d'assemblée, les critiques du groupe minoritaire ne sont pas réellement prises en compte. Les partisans du projet ont un discours de conviction, mais ne répondent pas de façon précise et étayée aux critiques des opposants. Les certitudes répondent aux critiques sans que s'engage une délibération approfondie, informée par des expertises et des contre-expertises. Tout à fait légitime lorsque la décision bénéficie de l'autorité des experts, ce mode de gouvernement l'est moins lorsque la fiabilité des connaissances sur laquelle sont fondés les engagements d'avenir est questionnable et lorsque des choix alternatifs peuvent se revendiquer de l'intérêt général. »

« Malgré une critique portée par le groupe minoritaire... la délibération sur ces projets n'a pas donné lieu à un débat informé permettant de mettre à l'épreuve la fiabilité des connaissances, de clarifier la nature des paris effectués et d'explicitier les choix de développement qui sous tendent ces projets. »

Rappel : les élus de droite, PC, PS et GO ont tout voté les yeux fermés !

La conclusion du rapport donne six messages à retenir (souligné par nous) :

1. Les nanotechnologies constituent une nouvelle frontière technologique ; nouvel enjeu stratégique, c'est donc aussi un domaine d'importance pour construire la « société de connaissances » et ainsi fonder un nouveau pacte entre recherche, société civile et représentation politique ;
2. Par rapport aux autres grands pays industrialisés, le débat français sur les nanotechnologies accuse un sérieux retard. Face à ce déficit, Grenoble, métropole des nanotechnologies, est investie d'une responsabilité importante et doit être un lieu exemplaire pour le débat et la participation du public ;
3. Du fait des décisions prises entre 2000 et 2005, Grenoble se situe actuellement dans une dynamique cumulative d'engagement dans les nanotechnologies. Compte tenu de l'importance des enjeux économiques, sociaux et éthiques, compte tenu de l'étendue des questions posées, les nanotechnologies constituent aujourd'hui un problème public. Les critiques des nanotechnologies sur les scènes grenobloises en témoignent. Aux questions relatives au débat général sur les nanotechnologies (les risques, la convergence, le « monde » des nanotechnologies) s'ajoutent des questions plus spécifiquement grenobloises qui concernent : la stratégie de développement de Grenoble par les « high tech », l'impact de ces projets sur le développement local, le modèle de recherche et d'enseignement supérieur qui accompagne ces projets ;

4. Le soutien apporté par les collectivités locales et territoriales est l'un des facteurs explicatifs du succès de Grenoble dans le développement des nanotechnologies. Pour autant, cet engagement essentiel ne s'est pas traduit par l'organisation de débats publics au moment des décisions initiales. Les délibérations dans les instances de décision n'ont pas été fondées sur des débats contradictoires, mobilisant expertises et contre-expertises et permettant de discuter la nature des paris effectués et de mettre à l'épreuve la fiabilité des connaissances sur lesquelles sont fondés les engagements collectifs ;

5. Malgré ce qui précède, le rappel des questions ouvertes (point 3) montre que le débat et la participation du public peuvent véritablement peser sur les choix scientifiques et techniques. Nous pensons que ce sont des éléments essentiels pour améliorer la gouvernance des nanotechnologies. Mais cela ne sera possible qu'à condition d'un véritable engagement politique dans ce sens ;

6. Les outils traditionnels de la démocratie participative locale ne sont pas adaptés pour traiter ces questions scientifiques et techniques. Il nous faut donc considérer d'autres formes de participation du public.

Ce rapport fait de nombreuses propositions pour animer rapidement le débat public sous la forme d'une « conférence de citoyens » pour répondre à la question : « Est-il souhaitable de poursuivre le développement des nanotechnologies à vocation civile ou militaire, à Grenoble ? Si non, quelles autres priorités de recherche, si oui, selon quelles conditions et dans quelles directions ? »

Et aussi que la Métro consacre 2% du montant de ses investissements dans les nanotechnologies pour des études (pluralistes) qui pourraient être demandées par les associations locales, notamment sur la question de l'impact sur l'emploi de ces investissements. Les engagements pris par la Métro atteignent 40 M en investissements, donc il y aurait de quoi alimenter de bonnes études !

Nous attendons maintenant de la

Métro qu'elle agisse. Elle est au pied du mur ! Mais vu ses difficultés financières, on peut douter qu'elle vote 0,8 M pour des études pluralistes...

A minima, ce débat pourrait servir de formation en vraie grandeur sur un système de participation des citoyens à la décision publique plus évolué que l'échec total de l'actuel système, pourtant soutenu par les chantages de la « démocratie participative ».

Mais il restera la question de fond : un débat citoyen en 2006 pour des décisions votées entre 1999 et 2005, qui sont déjà des réalités pour beaucoup, peut-il réellement servir à réorienter les choix vers d'autres activités plus prioritaires, écologiquement soutenables par exemple ?

## SOCIAL

### La situation sanitaire et sociale se dégrade vite

**Le CCAS a fait l'analyse des besoins sociaux de la Ville de Grenoble sur les données 2004. Il ressort que la dégradation générale se poursuit et s'accroît (les augmentations sont par rapport à 2003) :**

- 51,5 % de la population est couverte par la CAF (+2,25%).
- Le nombre d'allocataires de la CAF dont le revenu par unité de consommation est inférieur à 735 est de 10 984.
- Les allocataires dont 50% au moins des revenus dépendent des allocations est de 7 961.
- 530 bénéficient de l'allocation de parent isolé (+ 8%).
- Le nombre de RMistes est de 3 923 (+ 8,4%), dont 1 848 depuis plus de deux ans. Soit 5% de la population de moins de 65 ans.
- 3 000 personnes ont été accueillies en héber-

gement d'urgence (+ 14%). Les frais de nuitées d'hôtels atteignent 3,5 M en 2005 !

- Seulement 54,8% des foyers sont imposables. Le rapport des revenus des 10% les plus riches aux revenus des 10% les plus pauvres est de 7,5.

- 10% de la population est couverte par la couverture maladie universelle (CMU), soit 30% des personnes couvertes de l'Isère.

- Le taux d'enfants obèses : 8% en maternelle, 16% en CE2 et 17% en CM2, avec des disparités importantes par quartiers (en CE2 : 19% en secteur 6 et 12% en secteur 2). Par contre, il y a une amélioration pour les caries dentaires.

Conclusion, les collectivités locales, l'État et particulièrement le conseil général, doivent prendre à bras le corps cette situation et mettre en place les politiques publiques nécessaires pour lutter contre cette dégradation.

# Vous voulez augmenter les bouchons, choisissez la rocade Nord !

L'idée de la rocade Nord à petit gabarit et gratuite est venue d'un spécialiste des déplacements (M. Bovy) qui insistait sur le fait qu'elle devait permettre uniquement de désengorger le centre ville, limitant le transit et libérant des espaces pour les transports en commun en site propre et les modes doux, c'était le concept du ring et du plan de circulation en marguerite (voir le PDU sur le site Internet du SMTIC)

Elle n'est donc pas prévue pour diminuer le trafic là où il y a actuellement les bouchons les plus sérieux (Voreppe et le Grésivaudan) puisqu'il est prévu à ces endroits, avec la rocade davantage de circulation que sans la rocade (selon les études de la DDE). C'est la loi implacable : plus il y a de voirie, plus il y a de circulation. La rocade Nord sera saturée dès le départ (60 000 véhicules par jour), créant un nouveau grand bouchon souterrain de 5 km et une pollution maximale par les cheminées de ventilation (puisque'il n'y aura pas de traitement des gaz d'échappement) contrairement à l'engagement du PDU et par sa partie aérienne côté Saint-Martin-le-Vinoux. Il n'y aura plus d'espoir de diminution du trafic automobile pour diminuer la pollution atmosphérique. Pourtant la loi sur l'air l'exige et les dégâts sur la santé aujourd'hui reconnus de manière unanime l'imposent. Le PDU avait sa cohérence, mais il avait un défaut majeur : il faisait croire que tout était possible, le tunnel et le développement des transports en commun. Les élus des partis traditionnels ont voté pour un PDU à 6 milliards de francs alors qu'il coûtait au minimum 13 milliards ! Il n'aurait jamais été voté si son coût réel avait été annoncé et c'est une fâcheuse

habitude que les élus prennent de voter les grands projets les yeux fermés. Comme il n'y a pas assez d'argent pour tout faire, il faut faire des choix. Arrêtons de vendre des illusions et choisissons la seule porte de sortie : un développement soutenu des alternatives à la voiture dans les 3 branches de l'Y grenoblois, par l'amélioration des dessertes en TER, des lignes de tram prolongées, du tram-train, éventuellement un RER routier... Et de nombreux parkings relais pour accueillir les voitures aux gares des transports en commun en amont de l'agglomération. Avant l'été devrait être organisée une consultation, par vote, des habitants de l'agglomération sur les grandes priorités de la politique des déplacements, nous l'avons imposé lors de l'élection de 2001. Avant cela, il faudrait avoir une évaluation des mesures du PDU, pour savoir où nous en sommes, avoir une information détaillée sur tous les coûts (fonctionnement et investissement) des solutions proposées, précisant comment elles seront financées et qui va payer et comment : augmentations des impôts, péages, augmentation des tarifs, subventions de qui ?... Ce débat et cette consultation doivent avoir lieu dans la plus grande transparence sur les questions financières, et sans manipulation des opinions sur les enjeux en termes de santé publique et de réduction des coûts sociaux et environnementaux des politiques de déplacements à mettre en œuvre dans notre agglomération à géographie contrainte.

**Dernière minute :**  
**ouverture de l'enquête publique sur le PPA**  
 L'enquête publique sur le Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération grenobloise se déroule du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2006. Il faut impérativement faire évoluer le projet du préfet, qui est trop frileux, si vous voulez respirer un air moins pollué dans les années à venir. Registre ouvert dans 13 mairies dont celle de Grenoble.

## ASSOCIATIONS

### Le Centre d'Information Inter-Peuples a 25 ans

**3 octobre 2005 : AG du CIIP, 25 ans jour pour jour après la création du CIIP. Anniversaire auquel ont participé les « fondateurs » comme Michel Villaz, Raymond Avillier, Stan Mackiewicz, Marie-Thérèse Lloret, Jo Briant...**

#### LES OBJECTIFS DU CIIP

Essentiellement, contribuer à l'émergence d'un monde plus solidaire, moins inégal, plus durable, sans guerres, sans famines, sans discrimination. Par l'information, dont les outils de base sont notre centre documentaire, notre journal « Inter-Peuples », nos publications, nos conférences, forums... Par l'action (relais de campagnes solidaires, manifestations...) portant sur les causes de ce mal-développement. Notre démarche n'est pas de type humanitaire mais bien de type politique, visant à faire pression sur tous les pouvoirs politiques et économiques, internationaux, nationaux, locaux. Volonté farouche d'indépendance sanctionnée en son temps par la municipalité Carignon (suppression de notre subvention de 1985 à 1989).

#### UN RÔLE « FÉDÉRATEUR »

Le CIIP a toujours refusé l'esprit de chapelle et la « dispersion » asso-

ciative. Notre priorité : impulser la synergie associative, notamment par le développement de collectifs, comme le Collectif isérois pour la Palestine, la Coordination iséroise de soutien aux sans-papiers, le Collectif traite négrière/esclavage, le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde...

#### UN RÔLE INTERCULTUREL

Nous avons toujours poursuivi une forme spécifique de solidarité : faire mieux (re)connaître les cultures du monde et des communautés étrangères ou issues de l'immigration. D'où nos festivals (expos, films,

débats, concerts, fêtes...), à tout petit budget mais qui touchent un large public.

#### LES DÉFIS AUXQUELS NOUS SOMMES CONFRONTÉS

Participer, à notre mesure, au mouvement alter-mondialiste qui résiste à la logique financière, prédatrice, destructrice des solidarités humaines et des écosystèmes et essayer de faire émerger un tout autre monde. Faire de Grenoble et de l'agglomération un espace solidaire, interculturel, où les droits des résidents étrangers et des sans papiers soient vraiment reconnus

et qui établisse des liens de coopération solidaire avec des villes du Sud (Afrique, Asie, Amérique du Sud) et de l'Est. Nous saluons le travail remarquable de Gilles Kuntz, animateur infatigable du CCREG et vigilant quant à la véritable galère subie par les sans-papiers. Par contre, nous sommes profondément déçus par la politique internationale de la Ville de Grenoble, dont les choix de coopération décentralisée n'ont jamais fait l'objet d'une véritable concertation, alors même que certains liens (Ouagadougou, Sfax, Constantine...) posent de graves problèmes en matière de droits humains...

Quant au projet de « Maison de l'International », il nous déçoit profondément. Il risque d'être avant tout un lieu de promotion et de valorisation de l'action internationale de la Ville de Grenoble, alors qu'il devrait être avant tout un lieu d'expression interculturelle et d'affirmation solidaire.

#### L'équipe du CIIP Grenoble

Centre d'Information Inter-Peuples  
 6 bis rue Berthe-de-Boissieux  
 38000 GRENOBLE  
 Tel/Fax : 04.76.87.59.79  
<http://assoc.wanadoo.fr/ciip>

## Cent numéros du Rouge et Vert (1983-2006)

Lancé en 1983, le Rouge et le Vert a pris de la bouteille, il a changé plusieurs fois de look, mais sans renier ses choix d'origine : être un outil collectif pour promouvoir et accompagner la présence d'élus écologistes et alternatifs dans les institutions publiques locales. En effet, le choix fait en 1983 par des militants de décider de porter leurs idées dans les institutions politiques avait une condition, c'est qu'il y ait un mouvement qui reste autonome de l'institution et qui aide les élus dans leur mandat. La plupart des partis politiques ne savent pas faire cela. En général, ce sont les élus qui pilotent le parti ou bien les élus sont laissés seuls à se débrouiller comme ils le peuvent. La création des associations locales, GEA (1983 à 1989), puis E2A (1989 à 1995) et enfin l'ADES, a répondu à cette exigence et le Rouge et le Vert est le journal qui porte à l'extérieur cette relation originale entre un collectif militant et des élus. Il essaye avec ses petits moyens d'apporter des informations et des réflexions qui ne se trouvent pas ailleurs et aussi d'être un outil de formation citoyenne sur l'action publique.

Abonnez vous, rejoignez nous et... rendez-vous au numéro 200 !

### VOUS AIMEZ CE JOURNAL ? JOIGNEZ LE CHEQUE À LA PAROLE !

Nom .....  
 Prénom .....  
 Adresse .....

**Je m'abonne pour un an**  
 - Abonnement de base 16  
 - Abonnement de soutien 23 et plus

**J'adhère à l'ADES**  
 (abonnement Le Rouge & le Vert 10 compris)  
 - 16 (chômeurs, étudiants)

- ..... (0,3% du revenu annuel brut)  
 Une partie de votre adhésion est déductible des impôts.

Chèque à l'ordre de l'ADES  
 ADES, 12 rue Voltaire, 38000 Grenoble  
 Tél/fax/répondeur : 04 76 03 24 28  
 Courriel : [contact@ades-grenoble.org](mailto:contact@ades-grenoble.org)  
 site web : [www.ades-grenoble.org](http://www.ades-grenoble.org)

**GROUPE DES ÉLUS ADES À LA MAIRIE**  
 04 76 76 38 75  
**GROUPE DES ÉLUS ADES À LA MÉTRO**  
 04 76 59 58 06

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.



Le Rouge & le Vert Journal de l'Association démocratie écologie solidarité  
 Directeur de publication : Vincent Comparat  
 CPPAP : 1008 G 83774  
 ISSN : 0760-480  
 Impression : Les Écureuils, Gières  
 Maquette - Illustrations : Cled'12

**CYCLE DE FORMATION**

« POUR DES CITOYENS ACTIFS : COMPRENDRE L'ACTION PUBLIQUE POUR LA TRANSFORMER »

**Rocade Nord et tunnel sous la Bastille : la grande illusion !**  
 Tous les aspects économiques, écologiques, sociaux et politiques seront présentés.

Séance organisée par l'ADES, les Verts-Grenoble, les Alternatifs

**Mercredi 15 mars 20h30 au Centre Social Vieux-Temple à Grenoble**  
 Rue du Vieux-Temple (tram B - arrêt Notre-Dame)